



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Titres de séjour

Question écrite n° 50179

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des étrangers en situation régulière en France, en attente du renouvellement de leur titre de séjour. En effet, certains, confrontés aux lenteurs administratives pour le renouvellement de leur titre, notamment à la préfecture de Seine-Saint-Denis, attendent parfois plusieurs mois entre la fin de validité de leur carte de séjour et la délivrance de la suivante. Or, pendant cette période, ils sont privés de l'ensemble des prestations et allocations dont ils étaient auparavant bénéficiaires : allocations familiales, aide personnalisée au logement, revenu minimum d'insertion... avec des conséquences parfois dramatiques en terme de pertes de ressources. Le processus décrit étant manifestement de nature à conduire une personne ou une famille dans un processus d'exclusion, il lui demande quelles mesures il compte prendre afin que soit maintenu le versement des prestations et allocations pendant cette période de transition.

Données clés

Auteur : [M. Brard Jean-Pierre](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50179

Rubrique : Etrangers

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1622